

6.D.6. Message de l'attaché de défense à Kigali, 13 août 1991,  
Récupération et acheminement d'un missile SA 16

Déclassifié

OBJET : RECUPERATION ET ACHEMINEMENT D'UN SA 16.

PRIMO : T.O. PREMIERE REFERENCE PREVOYAIT QUE EMAT/BRI ETUDIERAIT ACHEMINEMENT DE L'ENGIN AVEC SERVICE ADEQUAT. DEVAIT AVISER DIRECTEMENT A.D. DE LA MARCHE A SUIVRE. AUCUNE DIRECTIVE PARTICULIERE N'A ETE DONNEE DANS CE SENS.

SECUNDO : APPELE VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QU'IL PEUT ETRE DANGEREUX DE TRANSPORTER CE MISSILE PAR V.A. POUR LE CAS OU IL AURAIT ETE INITIE. IL SERAIT SOUHAITABLE QU'UN SPECIALISTE VIENNE S'ASSURER SUR PLACE DE LA POSSIBILITE DE TRANSPORT.

TERTIO : IL A ETE DEMANDE A NOTRE AMBASSADE A KAMPALA DE RECHERCHER RENSEIGNEMENT RELATIF A DETENTION DE CET ENGIN PAR N.R.A., ET PAYS FOURNISSEUR. D'UN RENSEIGNEMENT RECUEILLI AUPRES PRISONNIER DE GUERRE DETENU A KIGALI ET INTERROGE PAR A.D. (VOIR MON T.O. NMR 214/AD/RWA DU 10 AOUT 1991), IL RESSORT QUE LE F.P.R. EN AURAIT POSSEDE QUELQUES EXEMPLAIRES DES LE 4 OCTOBRE 1990 APRES LES AVOIR ACHETES, EN EUROPE, A DES TRAFICANTS D'ARMES. (UN SYSTEME DE REFRROIDISSEMENT DE S.A. 16 A ETE RAMASSE SUR LE TERRAIN PAR L'ARMEE RWANDAISE AU MOIS DE NOVEMBRE 1990). CE MEME F.P.R. AURAIT ACHETE, DES LE 10 OCTOBRE 1990, 8 SAM. 7. IL SERA RENDU COMPTE, DES RECEPTION, DES RENSEIGNEMENTS ADRESSES PAR KAMPALA.

SIGNEF : COLONEL CUSSAC. 130930./.